



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Avec le soutien de la

**Fondation Anthony Mainguéné**

**FrED**

Éducation et Diversité en Espaces Francophones



université  
de **BORDEAUX**

COMPTRASEC | université  
Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale / de **BORDEAUX** 

## Étude comparée des enjeux éthiques contemporains en santé au travail

### COMPAST

#### Workpackage (WP1) Éducation à la santé au travail

Coordonné par Loïc LEROUGE et Laurence BERGUGNAT

Workshop 2

#### « Les vulnérabilités au travail ? Un concept à questionner et préciser »

23 février 2023, 14h30-17h30, Université de Limoges

en format hybride, lien BigBlueButton <https://bbb.unilim.fr/b/aut-vkz-z6c>

#### Ouverture et introduction par Laurence BERGUGNAT et Loïc LEROUGE

**INTRODUCTION :** le terme de vulnérabilité au travail prête à controverses qu'il s'agira d'éclairer à l'appui des travaux présentés. On pourra se référer à l'approche critique de Lhuilier, Sarfati et Waser dans leur article « la FABRICATION DES « VULNÉRABLES » AU TRAVAIL (2013). Cet article invite en effet à s'interroger d'abord sur l'utilisation de ce terme à connotation négative, alors même que notre condition humaine fait de nous tous des êtres vulnérables. Alors, plutôt que de qualifier, d'étiqueter, de réparer, et de lutter contre, ne faudrait-il pas avant tout penser le monde du travail dans ce qu'il a d'aliénant, de maltraitant ou au contraire de capacitant et d'éthique ?

On peut aussi s'interroger sur la pertinence d'une approche individualisante et impliquant l'être et l'intime relevant de « la blessure » à surmonter (étymologiquement parlant). L'article de l'historienne Axelle Brodiez\_Dolino publié en 2016 est très instructif pour comprendre la sémantique et les différents paradigmes de la vulnérabilité (<https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html>): le terme « vulnérabilité » a connu un succès grandissant à partir des années 1970 dans le secteur médico-social, pour atteindre son apogée dans les années 2000, en permettant de penser différemment la société et l'action public à travers la figure de l'individu sommé de s'adapter aux environnements changeants, tout en gérant les risques de plus en plus nombreux.

Certaines disciplines vont s'emparer du concept dans leurs études statistiques des impacts des risques (le management des catastrophes, l'économie du développement, les sciences environnementales, de la santé et de la nutrition), tout comme les instances internationales (ONU, PNUD, FMI, OCDE, Banque mondiale...) et le droit pénal.

C'est aussi dans les années 2000 que la sociologie remplace le terme « exclusion » par celui de « vulnérabilité ». Mais comme le souligne Axelle Brodiez\_Dolino, « les termes sont des analyseurs des temps, répondant aux évolutions à la fois objectives et subjectives de la société, à celles des progrès médicaux, des politiques publiques et du regard social ». A noter que ce même phénomène s'est produit dans le champ du travail : entre l'usage des termes stress, *burnout*, RPS, QVT, bien-être et santé au travail il ne s'est déroulé qu'une vingtaine d'années seulement. Pour Clot (2015)<sup>1</sup>, « ces mots qui ne tiennent pas bien aux choses représenteraient le symptôme d'une angoisse sociale liée à un déni : le travail est généralement occulté comme rapport social, et plus largement, la place du travail subordonné dans la société est refoulée. Plus précisément, ce qui est angoissant au point d'être systématiquement mal nommé, c'est un conflit : le conflit de critères sur la qualité du travail qui se cache derrière tous ces glissements de vocabulaire » (p. 46). Le concept de vulnérabilité au travail semblerait donc perpétuer le chemin de l'aveuglement.

Il convient donc d'éclairer nos choix épistémologiques (modèles et méthodes) pour penser la vulnérabilité dans une approche critique : de quoi parle-t-on au juste ? L'historienne citée plus haut nous donne quelques repères pour penser ce concept et situer nos positionnements :

De la fin du 19<sup>ème</sup> siècle aux dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle, trois modèles se dégagent, celui de la maîtrise de la vulnérabilité par la protection sociale, puis celui de l'anthropologie de la vulnérabilité, du fait de la montée des incertitudes et des risques, enfin, le modèle de la vulnérabilité conjonctive, du fait de la complexité humaine d'être tout à la fois (capable/incapable ; responsable, irresponsable etc. ...), reconnaissant la vulnérabilité à la fois comme universelle mais aussi catégorielle et individuelle (l'enfance, l'adolescence, la dépendance, la pauvreté, la précarité, les jeunes embauchés ...). Elle est aussi potentielle face à des dangers, ou encore, relationnelle, contextuelle. En résumé, les humains ont tous en commun la vulnérabilité tout en étant différents mais tous semblables. C'est au 21<sup>ème</sup> siècle que se déploie le modèle préventif, à la place du modèle réparateur, à savoir « agir dès la fêlure avant que la blessure survienne » et ce, dans un objectif d'égalité des chances, tendant récemment vers une nouvelle sémantique « l'universalisme proportionné », en correspondance avec « les logiques contemporaines de parcours, de maillage pluridisciplinaire et interinstitutionnel (RAVON et LAVAL, 2014), de lien entre dimensions sanitaire et sociale, entre privé et public ; de « guichet unique », de simplification voire de linéarisation des parcours d'aide (PIVETEAU, 2014) », comme par exemple, la personnalisation des parcours, à la place de la pédagogie différenciée, ou encore « *l'expertisation* » de la formation par l'ingénierie à la place de l'éducation au sens d'*educare* pour un sujet libre et en devenir.

Pour conclure, l'historienne appréhende la vulnérabilité comme une notion contextuelle qui invite parallèlement à agir sur l'environnement pour en modifier les propriétés et le rendre moins vulnérabilisant.

En effet, « les facteurs de vulnérabilité sont trop souvent plus extrinsèques qu'intrinsèques et appellent donc fondamentalement une lutte politique sur les causes (des inégalités économiques (PIKETTY, 2013), et d'accès au savoir, bref, il convient de ne pas se tromper de combat : c'est d'abord la société qui vulnérabilise les individus, et non l'inverse ».

C'est donc la question d'accès aux savoirs qui nous intéresse ici, comment, pour qui, pour quoi ? dans quel cadre ? À partir de quel modèle éducatif, de quel paradigme de formation avec pour enjeu les individus dans leur singularité, et les collectifs de travail dans leur visée politique au sens de la cité.

<sup>1</sup> Un débat entre Michel Lallement et Yves Clot, entretien réalisé par Béatrice Sarazin et Thierry Rousseau, *la revue des conditions de travail*, 3, 45-56, décembre 2015.

## 1<sup>ère</sup> partie : Critique de la notion de vulnérabilité au travail

1. Julia MIDELET-MAHIEU : Maître de conférences, INSPE, (CIRNEF, UR 7454), LISIS, Université de Caen.

### **Le terme « vulnérabilité » en question.**

Du point de vue de l'anthropologie le concept de vulnérabilité qualifie l'essence même de tout être humain, ce même concept est utilisé dans des champs divers pour caractériser une frange de la population à risque de développer ou d'aggraver des incapacités et ceci compte-tenu de son âge, de sa santé, de ses conditions de vie ou encore au regard de discriminations culturelles ou encore sociales. A l'image du vocable du handicap (handicap > situation de handicap) et de Besoin éducatif particulier (BEP > besoins situés), le risque est d'assister à la création d'une catégorisation imputée aux caractéristiques personnelles en omettant la nécessaire prise en compte de l'environnement dans lequel s'inscrivent les activités de la personne. Par conséquent, il nous paraît indispensable de se départir du terme de vulnérabilité, fut-elle située, pour s'engager dans une réflexion portant sur l'accessibilité et l'accessibilisation des situations d'apprentissage dans le champ de l'éducation, de la formation mais aussi de l'emploi.

2. Gaëlle LEFER SAUVAGE, Maître de conférences en sciences de l'éducation, CUF de Mayotte  
**« Je trouverai un travail inshallah » : importance de l'approche psycho-culturelle de l'identité professionnelle du jeune en situation de handicap.**

Le projet Mayotte Mobilité Professionnelle, porte sur la manière dont des jeunes en lycée professionnel, bénéficiant de l'ULIS, vivent leur stage professionnel en entreprise, comprennent leur métier et se projettent dans l'avenir professionnel à Mayotte: comment les jeunes peuvent-ils transformer une orientation subie en une orientation choisie? Comment peut-on aider les jeunes à comprendre les gestes professionnels, et non pas à les appliquer uniquement? Qu'est-ce qui est important pour le jeune en situation de handicap dans l'idée de métier ou de travail professionnel? Est-ce que les outils numériques permettraient d'aider à mieux se construire une identité professionnelle et des compétences professionnelles? Enfin, peut-on considérer que la « vulnérabilité au travail » soit encore une forme de catégorisation des populations, des besoins et des (in)capacités, selon sa définition culturelle et normative en France hexagonale (et non ailleurs)? A travers une expérimentation en classe (basée sur un montage vidéo sur tablette tactile), les résultats du projet MayMobPro montrent que l'appropriation des outils numériques participe à l'appropriation de l'identité professionnelle du jeune, alors même que le sens culturel donné aux outils numériques mobiles et à la notion d'identité professionnelle à Mayotte reste questionnée.

3. Barbara DUC, chercheuse à la Haute école fédérale en formation professionnelle, Lausanne, Suisse  
**L'individualisation des enjeux de santé au travail des apprentis : un obstacle dans leur prise en charge.**

## 2<sup>ème</sup> partie : éléments pratiques à visée capacitante

4. Antoine AGRAZ, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Univ. de Limoges, France, et David AUTHIER, MCF-HDR en Sciences de l'éducation, Univ. Limoges, France.

**Éducation par les pairs et lutte contre les vulnérabilités au travail : exemples de la formation professionnelle et de l'éducation thérapeutique des patients".**

5. Marie-Hélène JACQUES, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, Université de Limoges

**Formes de reconnaissance en stage de fin d'études et solidification /vs/ vulnérabilisations vers l'emploi chez les jeunes diplômés de Master professionnel.**

Le stage de fin d'études constitue-t-il une ressource transitionnelle vers l'emploi ou au contraire une instance de vulnérabilisation lors des primes insertions ?

La perspective longitudinale de cette étude permet de montrer comment des formes plurielles de reconnaissance vécues lors du stage et des premiers emplois (ou recherches d'emploi) engendrent un continuum plus ou moins homogène entre études, stage de fin d'études et prise de poste ; elle permet d'objectiver les inégalités d'insertion en train de se constituer, sur la base de l'analyse des conditions de stage (contexte, mission, tâches, encadrement, suivi, etc...) et des situations objectives post-Master (modalités d'insertion professionnelle, type de poste, période de recherche d'emploi).

6. Arnaud BARILLET et Sandrine BLANCHE, Chargés de mission ARACT Nouvelle-Aquitaine  
**Au-delà du faire école, comment poser des repères, au plus tôt, dès les premiers contacts avec le monde du travail ? L'exemple du stage de 3ème en entreprise : enjeux de socialisation secondaire et d'éducation à la santé au travail.**

**En guise de conclusion, une mise en perspective de la prise en compte des vulnérabilités humaines en terme éthique et politique,** par Laurence BERGUGNAT, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, Université de Bordeaux.

Alors que nous évoluons désormais dans un monde de la performance individuelle, qui engage chacun à être le plus beau sur la Toile, le plus performant au travail, le plus compétent, le plus en forme, le plus créatif et talentueux, nous devenons oublieux de ceux qui restent sur le bord du chemin, exclus de ces catégories. En appeler à L'éthique, c'est redonner toute sa place à une parole reconnaissante de l'autre, une parole sur le travail des uns et des autres, en tant que « la parole développe la prise de conscience et l'expression de soi dans de multiples directions : parole impérative par laquelle je me décide, prononçant un arrêt dans ma confusion affective, parole dubitative par laquelle je m'interroge et me mets en question, parole indicative par laquelle je me considère, me constate et me déclare tel, mais aussi parole lyrique par laquelle je chante les sentiments fondamentaux de l'espèce humaine et de la solitude » (Ricœur, 1951, p. 108). Or, à l'heure des *chats*, des tweets et de la domination des techniques sur la vie des hommes que l'« on tue en les soumettant aux mêmes lois qui régissent les camions et les chronomètres » (Gheorghiu, 1990, p. 295), il nous paraît urgent de revenir aux principes des pédagogies nouvelles établis en 1895 par Dewey, fondés sur l'expérience réelle permettant le développement de la pensée et organisée autour d'une vie collective démocratique (Dewey, *Démocratie et éducation*, 1916). On trouve dans son ouvrage deux éléments formateurs qui favorisent les expériences éducatives : 1. S'interroger dans quelle mesure tel environnement détermine des expériences capables de promouvoir la croissance (p. 477) ; 2. Engagés dans une série de situations, les sujets sont au cœur de transactions entre des objets et des personnes, les impliquant dans l'agir, et dans des arrangements sociaux

À partir des deux principes cités ci-avant, on peut alors envisager de mettre en discussion la vulnérabilité au travail, potentielle ou avérée de tous, en donnant toute sa place à une parole créatrice, critique et sensible sur les épreuves du métier. Reste alors à l'employeur la responsabilité de donner du temps et des lieux de débat pour échanger à partir de son expérience, sur les gestes de métier, les valeurs, les règles, les responsabilités, les entraves, les difficultés, les réussites, les conflits ...et ce, à partir d'une analyse collective de niveau technique, « comment... ? » – éthique, « pourquoi... ? » – politique et social, « pour qui... ? » et enfin– affective, « qu'est-ce que je ressens... ? ». Ainsi tous différents mais semblables et concernés, se constitue un nous vulnérable anthropologiquement parlant.